



2018

RAPPORT
D'ACTIVITÉ



2018 RAPPORT D'ACTIVITÉ





SOMMAIRE

2 FICHE D'IDENTITÉ.....	P6
3 TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2018.....	P8
4 FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES.....	P12
5 DÉVELOPPER LES RICHESSES CULTURELLES.....	P14
6 ENCOURAGER LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES SPORTIVES.....	P16
7 DÉVELOPPER LE CHAMP DES SOLIDARITÉS.....	P18
8 ASSURER LA SÉCURITÉ DES HABITANTS.....	P20
9 AMÉLIORER LE CADRE DE VIE.....	P22
10 IMAGINER LA VILLE DE DEMAIN.....	P24
11 SOUTENIR L'EMPLOI ET AIDER NOS ENTREPRISES.....	P26
12 MODERNISER L'ADMINISTRATION.....	P28
13 PRÉSERVER UNE SITUATION FINANCIÈRE SAIN.....	P30
14 DÉVELOPPER LES TALENTS.....	P32
15 VALORISER L'ACTION DE LA VILLE.....	P34
16 LA MUNICIPALITÉ EN 2018.....	P36



Incarner les valeurs de la Ville

L'an passé, j'avais le plaisir de vous présenter notre premier rapport d'activité. Il n'était pas question de nous arrêter en si bon chemin, c'est pourquoi nous vous offrons aujourd'hui sa deuxième édition.

Synthétique, il a l'ambition de rendre compte du mieux possible des grandes lignes de l'activité de la Ville et de ses services durant l'année qui vient de s'écouler.

Et si les années se suivent, elles ne se ressemblent pas, excepté par le volume de projets qui ont été portés et qui vous permettront de constater que, plus que jamais, Plaisir est, et reste, une ville en mouvement.

Rendre compte du travail réalisé, un travail collectif, celui de l'équipe des collaborateurs de la Ville et des élus ; expliquer ce que nous faisons ; comment nous le faisons ; pourquoi nous le faisons, nous apparaît comme essentiel.

Le rapport d'activité doit permettre, tout à la fois, d'appréhender les grandes lignes fortes de l'activité municipale, tout en mettant en exergue de grands projets qui sont venus émailler l'année 2018.

Au cœur d'un mouvement perpétuel, le service public ne s'arrête jamais. Il est riche parce que chacune et chacun, habitants, associations, agents municipaux, élus ont apporté leur pierre à l'édifice. Ce rapport est donc l'occasion d'arrêter le temps pour faire non pas un bilan, mais pour offrir une photographie...

Grande nouveauté 2018: la co-construction autour de projets qui concernent chacune et chacun. Plus qu'une simple concertation, la co-construction tend à impliquer les habitants qui, mieux que quiconque, connaissent leur quartier ou savent ce qu'ils attendent d'un projet qui serait fait pour eux et bâti sur mesure.

Trop souvent cantonné à un rôle d'usager du service public, l'habitant devient acteur de son présent, de son futur, de son environnement, de son quartier ou plus largement de sa Ville.

Écoute, partage, échange, compte-rendu, construction en commun, tels sont les ingrédients de ce nouveau rapport d'activité.

Découvrez les moments marquants de l'année 2018, tous inscrits sur le fil rouge qui guide notre action depuis 2014, pour répondre du mieux possible aux attentes des Plaisiroises et des Plaisirois.

Bonne lecture !

Joséphine Kollmannsberger
Maire de Plaisir

FICHE D'IDENTITÉ



NOM DES HABITANTS
Plaisirois / Plaisiroises

32 128

HABITANTS
Sources INSEE, RP 2016



Créé en 2003 et réactualisé en 2018, le logo symbolise la réussite du mariage rural-urbain. La feuille et la couleur verte illustrent la forte emprise de la nature sur la ville. La “virgule” bleue, située sous le nom “Plaisir”, évoque la prénance de l'eau sur le territoire, avec le ru Maldroit et le ru Sainte-Apolline.



INTERCOMMUNALITÉ
Plaisir fait partie de la Communauté
d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines



DÉPARTEMENT
Yvelines

RÉGION
Île-de-France

ARRONDISSEMENT
Versailles

CANTON
Plaisir (chef-lieu),
Les Clayes-sous-Bois,
Thiverval-Grignon,
Beynes
12^e circonscription législative



AGENTS MUNICIPAUX

730



SUPERFICIE

1750 HA



COMMUNES LIMITOPHES

Thiverval-Grignon,
Saint-Germain-de-la-Grange,
Les Clayes-sous-Bois, Élancourt,
Neauphle-le-Château,
Jouars-Ponchartrain,
Chavenay



ALTITUDE

100 m à la partie la plus basse,
173 m à Sainte-Apolline



VILLES JUMELLES

Bad-Aussee (Autriche-1982),
Baixa da Banheira (Portugal-1975),
Lowestoft (Grande-Bretagne-1979),
Geesthacht (Allemagne-1975)
et Moita (Portugal-2001)



PARCS, FORÊTS ET JARDINS

Bois de la Cranne,
Forêt de Sainte-Apolline,
Parc Bouillot, Parc Baucclas,
Parc du Château, Parc des 4 saisons

LES TEMPS FORTS

(JANVIER-JUIN)

JANVIER



06/03

Inauguration
des travaux
de la RD 30



07/02

Le conservatoire
fête ses 40 ans



26/03 au 04/04

Réunion
de quartier

MARS

FÉVRIER

15/01

Rencontre territoriale
sur la stratégie nationale
de prévention et de lutte
contre les pauvretés
des enfants et des jeunes
– en présence du Ministre
de la Santé Agnès Buzyn



18/03

Réalisation
d'une fresque
dans la halle
du marché



13/03

Festival Scènes urbaines





18/04

Visite ministérielle de Marlène Schiappa, marraine de l'association 1001 mots, pour un atelier parents-enfants, à la Maison des Familles Flora Tristan.



24/06

Concert à la philharmonie de Paris de l'orchestre Demos



09/06

Escales d'ailleurs



FIN JUIN

Opération tranquillité vacances avec la Police municipale

AVRIL

MAI

JUIN

07/04

1^{ère} Nuit des arts martiaux et des sports de combats



21/06

Inauguration du jardin partagé de la Maison Rousseau

27/05

Pique-nique géant



LES TEMPS FORTS

(JUILLET-DÉCEMBRE)



19/09
Fête de l'enfance

JUILLET-AOÛT

SEPTEMBRE

JUILLET/AOÛT 2018
Lancement Les Estivales



SEPTEMBRE
Équipement de vidéoprojecteurs numériques interactifs dans 15 classes

03/09
Nouveau self à l'école primaire Marcel Jeantet

JUILLET/AOÛT 2018
1^{ère} phase des travaux de la Mare aux Saules



16/10
1^{er} atelier de co-construction pour l'aménagement du parc des 4 saisons

OCTOBRE



13-19/10
Semaine bleue



21/12

Le Livre de la jungle
en clôture de Plaisir fête Noël



07/12

Joséphine Kollmansberger
rencontre le Président
de la République pour lui faire
part des préoccupations
de ses concitoyens

DÉCEMBRE



24-29/09

Semaine de l'environnement



23/11

Mise en lumière
de l'Eglise Saint-Pierre
pour l'ouverture
de Plaisir fête Noël



26/11 au 01/12

Semaine du Handicap.
Ouverture de la nouvelle
maison médicale
Médical SKY



11/11

Centenaire de l'Armistice

NOVEMBRE

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES

La Ville de Plaisir porte une attention particulière aux temps de l'enfant. Il s'agit pour la ville d'offrir une prise en charge éducative de qualité pour l'ensemble des enfants et des jeunes de Plaisir, grâce à un projet éducatif de territoire et à l'aménagement d'un environnement global favorable à l'épanouissement et à l'apprentissage. La Ville assure la gestion quotidienne des écoles et des restaurants scolaires et supporte, par ailleurs, l'ensemble des investissements nécessaires à leur bon fonctionnement : travaux, matériels pédagogiques ou équipements numériques. La Commune assure le ménage des bâtiments et l'organisation de la restauration scolaire, depuis la production jusqu'au service à table.

Des animations sont proposées toute l'année, avant ou après l'école, les mercredis et les vacances, pour l'ensemble des enfants de 3 à 11 ans, et pour les ados de 12 à 17 ans, par des équipes d'animateurs formés et qualifiés. Des mini-séjours sont organisés pour les enfants durant les vacances scolaires.

CHIFFRES CLÉS 2018

2 286 élèves en élémentaires.

1 466 élèves en maternelles.

2 800 repas servis quotidiennement dans les écoles

1 159 heures d'interventions du conservatoire en milieu scolaire

330 000 € investis sur 3 ans pour l'équipement numérique des écoles.

64 ados ont participé aux mini-séjours

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Les Estivales

La Ville de Plaisir a souhaité organiser pour les enfants et leur famille la première édition des Estivales, afin de leur permettre de passer un été agréable à Plaisir grâce à des activités sportives, culturelles mais aussi de détente. Cet évènement a eu lieu sur une durée de 8 semaines et a ravi petits et grands (plus de 3.000 participants).

Babysit dating

Un rendez-vous a été organisé afin de mettre en relation parents ayant besoin de garde d'enfants et adolescents à la recherche d'un petit boulot lors d'un speed dating. Cette année, une quinzaine de familles ont trouvé un baby-sitter pour s'occuper de leurs enfants. Ce projet réussi sera bien sûr renouvelé.



Adeline Guilleux

Adjointe déléguée à la vie scolaire

Former les citoyens de demain aux outils numériques est un enjeu majeur des prochaines années.

Depuis 2015, la ville a doté ses écoles d'équipements à la pointe de la technologie. L'année 2018 n'a pas échappé à la règle, l'installation de ces outils modernes s'est poursuivie et se poursuivra sur 2019.

Fête des accueils de loisirs

Projet structurant pour les enfants, leur famille et les équipes en termes de partage et de vivre ensemble, cet évènement a accueilli 630 enfants sur une journée. Ces derniers ont pu s'adonner à un ensemble d'activités ludiques sur le thème des pirates.

Plan numérique scolaire

Le développement du numérique à l'école reste un objectif important qui s'inscrit dans une logique de continuité à Plaisir. Aujourd'hui 90 % de classes élémentaires sont dotées de VNI. 5 classes mobiles supplémentaires ont été déployées cette année ainsi que 10 classes robotiques. Chaque enseignant de maternel a reçu une tablette comme support pédagogique.

Sylvie Kane

Adjointe déléguée à la jeunesse et au lien intergénérationnel

Transmettre des valeurs communes et de partage, penser la jeunesse dans sa globalité et sur l'ensemble des thématiques qui la concerne, que ce soit l'accès à l'autonomie, à la citoyenneté, au mieux vivre ensemble : c'est tout cela qu'offre la Maison des Ados (MAP) à travers les nombreuses activités proposées.

Depuis février 2018, nos ados disposent d'un nouveau lieu pour les accueillir dans le quartier de l'Aqueduc. Cet espace a été pensé pour que chacun s'y sente bien.



DÉVELOPPER LES RICHESSES CULTURELLES

La politique culturelle de la Ville repose sur trois axes forts de démocratisation culturelle : les rencontres, le développement et l'épanouissement personnel. Aussi la Ville favorise non seulement le développement des pratiques artistiques de la petite enfance aux séniors, à l'école et hors temps scolaire, mais aussi les rencontres des artistes et des œuvres ainsi que la fréquentation de lieux culturels.

Au quotidien, cette politique se traduit par un accompagnement financier et en nature des associations culturelles et un soutien aux acteurs de la création artistique, par l'organisation de grands événements culturels sur la Ville et une programmation artistique de qualité sur nos équipements.

La Ville défend un enseignement artistique de qualité dans les écoles, au Conservatoire et propose des actions « hors-les-murs » (le concert des familles, le portage de livres à domicile de nos aînés, etc...).



Philippe Cordat

Adjoint délégué à la culture et aux manifestations

Notre conservatoire est un lieu de création artistique ouvert à tous, où grâce à un enseignement de qualité, des talents se révèlent parfois. Il demeure surtout un lieu privilégié d'expression, d'apprentissage, de rencontres et de découvertes. C'est conscient de l'apport de toutes ces richesses, que les élus accompagnés des nombreuses associations culturelles plaisiroises souhaitent continuer à démocratiser la culture pour l'ensemble des habitants.



CHIFFRES CLÉS 2018

LE THÉÂTRE COLUCHE

37 spectacles
16 574 entrées

LE CONSERVATOIRE

776 élèves inscrits
9 576 heures de cours

LA CLÉ DES CHAMPS

32 spectacles professionnels
et amateurs
2 382 entrées
256 heures de répétitions
- enregistrement studios

ASSOCIATIONS

48 associations culturelles
soutenues par la ville

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Déploiement des Classes à Horaire Aménagées Théâtre

Pour les 23 élèves inscrits, la dynamique CHAT s'est véritablement enclenchée cette année tant pour les participants que pour l'ensemble des acteurs : TEC, Clé des Champs, Scène Nationale, Conservatoire et équipe pédagogique du collège Blaise Pascal.

Ce parcours théâtral est complet puisqu'il permet à chaque élève de découvrir cette discipline de la maternelle/primaire au 3^e cycle jusqu'à la professionnalisation.

À titre d'exemples, la saison de la classe CHAT a débuté, au TEC, par une représentation de «la face cachée du plateau» par la Compagnie Dramaticules et s'est poursuivie par la rencontre avec une violoniste baroque en amont de l'opéra «Amadigi» au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les 40 ans du Conservatoire

Sur une soirée en deux temps forts, le Conservatoire a proposé deux spectacles retraçant les 40 ans de vie de l'école et une rétrospective interactive et imagée de son évolution depuis 1978.

- 300 participants sur deux spectacles,
- un projet interdisciplinaire novateur,
- 40 professeurs mobilisés sur un projet commun,
- 1500 personnes accueillies sur les deux spectacle.

Un projet fondateur pour l'équipe et de grande découverte pour le public présent.

Projet DEMOS

Pour cette deuxième année, l'orchestre Demos des Yvelines a accueilli 16 enfants plaisirois.

Encadrés par deux musiciens professionnels et deux référents sociaux, ils suivent entre trois et quatre heures de cours deux fois par semaine.

Un grand concert a été donné à la Philharmonie de Paris en juin 2018.

Il faut souligner l'ensemble des aspects positifs très concrets observés chez les jeunes :

- augmentation de la confiance en soi, du respect de l'autre,
- solidarité au sein du groupe,
- amélioration des apprentissages, meilleure concentration et écoute,
- regards positifs portés par les familles et l'encadrement éducatif et grande fierté des familles,
- ouverture sur le monde extérieur.



ENCOURAGER LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES SPORTIVES

La Ville de Plaisir développe, aux côtés d'un tissu associatif important et dynamique, une politique sportive ambitieuse dont l'objectif vise à promouvoir et privilégier la pratique du sport pour tous. Les Plaisirois peuvent ainsi pratiquer au sein d'un club ou sur les nombreux équipements en accès libre.

Les actions conduites concernent aussi bien le développement et l'entretien des équipements sportifs, l'organisation de grandes manifestations, ainsi que l'enseignement des activités physiques et sportives en école élémentaire ou dans le cadre de l'école municipale des sports. Des actions spécifiques sont également menées en direction des seniors ou lors de la Semaine du handicap.

Enfin, la Ville accompagne les associations présentes sur son territoire, en octroyant des aides en nature et financières, pour permettre à chaque club de proposer des activités et des espaces de pratiques de qualité.



CHIFFRES CLÉS 2018

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Nouveau terrain synthétique

Depuis plusieurs années, la façon de pratiquer le sport évolue et met en exergue les activités sportives « non fédérées » basées sur la santé et les loisirs. Celles-ci doivent être développées de façon harmonieuse sans viser à concurrencer la pratique associative.

Dans le cadre de la réfection des terrains synthétiques du stade Giroux, il a été décidé de mettre en libre accès le petit terrain, afin de permettre à tous les amateurs de football, quel que soit leur âge, de s'adonner à cette discipline de façon plus libre.

Ce nouvel équipement s'intègre parfaitement dans l'émergence de la pratique du sport en libre souhaité par la Ville, en affichant son dynamisme et sa volonté d'innover.

Fan-zones durant la Coupe du Monde de Football

La Coupe du Monde de Football a de nouveau permis de fédérer et de faire vibrer de nombreux Plaisirois autour de cet évènement international.

2 000 personnes se sont rassemblées dans la fan-zone organisée au stade Giroux, par la mise en place d'un écran géant, afin d'assister au quart, demie et finale et ainsi, vivre l'apogée de l'équipe de France.

La passion et la bonne humeur qui régnaient, ont permis, à toutes les générations, de se retrouver lors de ce beau moment sportif.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

26 associations sportives dont 4 clubs au niveau national

6 481 adhérents

434 194 € de subventions versées aux associations

ÉVÉNEMENTIEL

29 manifestations sportives annuelles organisées en partenariat avec la Ville



Dominique Modeste

Adjoint délégué aux sports

Le sport est un vecteur de santé et de bien-être, mais il est aussi un élément majeur du lien social. Le réseau associatif et le bénévolat impulsent une dynamique intergénérationnelle où chacun peut trouver sa place, homme comme femme.

J'en profite pour remercier tous nos bénévoles qui véhiculent des valeurs essentielles au fonctionnement de notre société tout au long de l'année et permettent à chacun de s'épanouir.

DÉVELOPPER LE CHAMP DES SOLIDARITÉS

CHIFFRES CLÉS 2018

532 dossiers d'aides légales
et de cartes de transport instruits.

951 personnes renseignées
par le point d'accès aux droits.

43 aides financières accordées

207 familles ont bénéficiées
d'une aide financière pour la cantine

1358 dossiers logements traités

255 berceaux mis à disposition.

1215 inscrits en 2018
à la Maison Rousseau

335 bénéficiaires du maintien à domicile.

La Ville de Plaisir a souhaité s'engager dans une démarche innovante de co-construction de sa politique sociale avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire communal. De cette démarche originale est né le projet « ville solidarité » qui recouvre un périmètre de réalités des plus variées, de la parentalité à l'isolement des seniors, en passant par la problématique de la maltraitance, de la pauvreté, du handicap ou de l'accès aux droits. La Direction famille et solidarités est en charge de la mise en œuvre de ce projet politique au bénéfice des plus jeunes enfants jusqu'aux seniors, à travers différents services de proximité : crèches familiales et collectives, relais assistantes maternelles, aide à domicile, téléassistance, portage de repas à domicile, service d'action sociale auprès des plus fragiles, accès au logement, accès aux droits, accompagnement numérique.



Ginette Faroux

*Adjointe déléguée à la famille et aux solidarités
– Conseillère communautaire SQY*

Avec ses 255 places en crèche offertes et la diversité de l'offre faite aux familles, la ville poursuit sa dynamique vis-à-vis des plus jeunes et de leurs familles. Elle apporte également son soutien aux opérateurs privés qui complètent l'offre existante. Accompagner nos familles, leur donner les moyens d'assurer l'avenir de leurs enfants et leur offrir un cadre sécurisant pour grandir, reste plus que jamais notre priorité.

Céline Guyard

Adjointe déléguée aux seniors et à la charte handicap

La Ville de Plaisir a montré ces dernières années, par la multiplicité de ses actions, que le handicap faisait partie de ses priorités. La première Semaine du handicap, organisée en octobre, a permis de proposer de nombreux temps forts grâce à l'investissement de nos agents et de nos partenaires. Cet événement sera reconduit en 2019 car faire changer le regard de chacun(e) est un long processus...



PRINCIPALES RÉALISATIONS

Semaine de l'environnement

Les Maisons des Familles ont organisé la première Semaine de l'environnement. Des expositions pour sensibiliser les élèves, une visite du centre de tri ou encore des ateliers d'improvisation théâtrale ont fédéré plus de 850 participants.

Dispositif insertion et mode de garde

Six familles bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) ont pu bénéficier d'une assistante maternelle au sein de la crèche familiale. Ce dispositif, mis en place au 1^{er} juin 2018, permet aux bénéficiaires de passer des entretiens de recrutement, de participer à une formation ou à un rendez-vous.

Refonte des aides facultatives du CCAS

De nouveaux partenariats ont été mis en place, avec des organismes spécialisés, en faveur du transport et de l'accès aux soins.

Semaine du handicap

Les personnes porteuses de handicap souffrent trop souvent d'isolement. La Ville a donc organisé une semaine pour sensibiliser les Plaisirois à la question du handicap, avec des actions ludiques telles que des ateliers théâtraux ou un concert « les yeux fermés ». Plus de 900 personnes ont participé à cette première édition.



ASSURER LA SÉCURITÉ DES HABITANTS

La Direction prévention sécurité est le regroupement de deux entités : la police municipale et le service médiation qui œuvrent quotidiennement pour la tranquillité des Plaisirois et facilite le lien avec les institutions présentes sur le territoire. Les objectifs de cette direction sont multiples : réactiver l'instance partenariale qu'est le Conseil Local de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et développer des outils pertinents afin de créer une stratégie globale de prévention de la délinquance à l'échelle de la commune.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Accompagnement des habitants dans le cadre de la médiation sociale et urbaine

Les médiateurs interviennent auprès de toute personne en recherche d'information, en difficulté, en rupture avec la société ou confrontée à des situations conflictuelles. Ils accueillent le public sur les Maisons des familles ou dans leurs bureaux de la Maison de la Haise et se déplacent afin d'aller à leur rencontre.

Ils contribuent ainsi à renforcer le lien social et à lutter contre les exclusions par leur activité de médiation.

Les médiateurs facilitent l'accès aux services et aux droits (santé, logement, éducation, démarches...). En position de tiers, ils lèvent les incompréhensions entre les personnes et les institutions ou organismes, aident à la résolution de conflits, permettent et accompagnent l'émergence de solutions. Ils peuvent accompagner physiquement le public non autonome (barrière de la langue, méconnaissance des institutions et de leurs procédures, fracture numérique ...) dans les rendez-vous fixés avec les partenaires (Conseil départemental, Mission locale, Pôle emploi, Police nationale...).

En 2018, 304 personnes ont bénéficié d'un accompagnement et d'un suivi (certaines dans plusieurs domaines).

Développement du partenariat avec les bailleurs et conseillers sociaux

Il s'agit de créer ou recréer le lien entre les bailleurs et les locataires afin de prévenir les procédures d'expulsion locatives ou diverses difficultés rencontrées par ces derniers (financières, voisinage, état du logement ou accessibilité...).

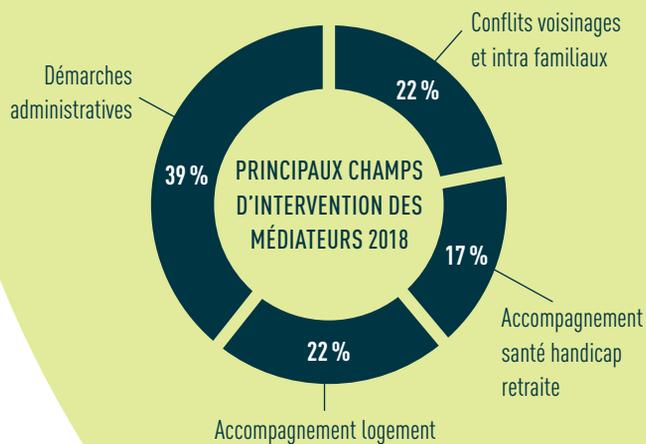
Coordination Police Nationale/Police Municipale

La convention a été finalisée le 10 Décembre 2018 entre Madame le Maire de Plaisir et le Préfet des Yvelines. La convention de coordination Police Nationale et Police municipale détermine les modalités d'interventions conjointes entre les services de police municipale et les forces de sécurité de l'État dans le respect des compétences de chacun. Cela se traduit concrètement par des opérations conjointes d'enlèvement de véhicules et des échanges réguliers d'informations (statistiques mensuelles).



CHIFFRES CLÉS 2018

- 143** véhicules retirés de la voie publique
- 2208** amendes pour stationnements irréguliers
- 458** objets trouvés
- 304** bénéficiaires d'un accompagnement par les médiateurs
- 551** interventions « Opération Tranquillité Vacances »



Bernard Meyer

1^{er} Adjoint délégué à la prévention, aux travaux, à la sécurité et aux relations avec les administrés - 8^e Vice-président SQY

La Ville a créé, en 2018, la Direction prévention sécurité pour améliorer la complémentarité et la coordination entre le service médiation et la police municipale, notamment pour le public le plus en difficulté.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

La Direction des services techniques a en charge la conception, la construction, la rénovation et l'entretien des espaces publics, de la voirie et du patrimoine bâti.
Le patrimoine communal est constitué de 100 km de voirie dont 28 km gérés par SQY, 35 km de chemins ruraux, 205 hectares d'espaces verts et 90 bâtiments totalisant 95 000 m² de surface de plancher.

Patrimoine scolaire : ravalement des écoles

En 2018, trois écoles ont été ravalées : Jean Moulin, Daniel Casanova et Marc Laurent.



Réalisation du self Jeantet

Les restaurants scolaires des écoles Jeantet et Fontaine ont été regroupés et transformés en self afin d'augmenter la capacité d'accueil. De la vaisselle en polypropylène a été testée afin d'améliorer l'acoustique.

La place libérée à l'école maternelle Fontaine sera dédiée à l'accueil de loisirs.

Poursuite de l'Agenda d'accessibilité programmée

Conformément à l'Agenda d'accessibilité voté en Conseil municipal en 2016, la troisième tranche de travaux de mise en accessibilité a été réalisée sur les bâtiments suivants: Groupe scolaire Prévert (cantine, écoles, centre de loisir), école Brossolette, Gymnase Hassler.

Remplacement des aires de jeux des écoles maternelles

Auparavant, la Ville louait les aires de jeux pour enfants pour un montant annuel de 300 000 euros. Dans un souci de bonne gestion, l'ensemble du parc de jeux a été acquis pour un montant de 500 000 euros et un contrat d'entretien annuel de 30 000 euros.

Cette opération d'investissement doit être amortie en moins de 3 ans.

PRINCIPALES RÉALISATIONS



Bernard Meyer

1^{er} Adjoint délégué à la prévention, aux travaux, à la sécurité et aux relations avec les administrés - 8^e Vice-président SQY

Suite aux diagnostics en marchant, un effort exceptionnel a été réalisé, en 2018, en termes d'investissements, afin de rénover de nombreuses voiries dans différents quartiers de la Ville.

Rénovation de la voirie de la Mare aux Saules

Les voiries de la Mare aux Saules font l'objet d'une rénovation complète prévue en deux tranches, l'une en 2018 l'autre un 2019.

En 2018, la rue des Saules et l'allée des Mélèzes ont été réalisées.

Réaménagement du parc urbain

« les 4 saisons »

Le parc des 4 Saisons est un des plus grands espaces verts à Plaisir. Au vu de son potentiel, il a été proposé d'adapter et de reconfigurer ses 4 hectares, en y intégrant divers espaces liés à la culture, à la détente et au sport.

Pour ce faire, 3 réunions de co-construction avec les Plaisirois ont été organisées pour permettre la réflexion et le choix de divers équipements qui verront le jour en 2019.

Par ailleurs, un groupe d'Ambassadeurs, composé de riverains, présidents d'associations, lycéens, collégiens, parents d'élèves, retraités a été constitué afin de suivre ce projet dans sa globalité.

Ce parc rénové, de par sa position géographique dans la Ville, se voudra intergénérationnel, avec un large panel d'équipements pouvant convenir au plus grand nombre.

CHIFFRES CLÉS 2018

166 manifestations de la Ville ont bénéficié du soutien logistique des services techniques

500 tonnes d'encombrants ramassés et éliminés par le service propreté

70 000 bulbes plantés ces 4 dernières années dans toute la Ville

32 aires de jeux installées et entretenues dans les écoles et parcs

3 105 interventions dans les bâtiments en 2018

1,85 M € investis dans l'entretien des voiries

10 IMAGINER LA VILLE DE DEMAIN

La Direction de l'aménagement et de l'urbanisme veille au respect du droit des sols, mis en place sur la commune, notamment par l'intermédiaire des autorisations d'urbanisme. La Direction conseille et accompagne les Plaisirois dans leur projet de construction et réalise toutes les études urbaines nécessaires afin d'assurer un développement harmonieux du territoire communal.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Étude pré-opérationnelle de rénovation urbaine du Valibout

Une réflexion sur la requalification urbaine du centre-ville a été lancée, dès 2016. Des études ont alors été engagées sur les trois secteurs concernés : le centre historique, les terrains de l'hôpital et le Valibout. Sur ce quartier, le projet a été travaillé avec le bailleur les Résidences, le Conseil de quartier et le Conseil citoyen. Il prévoit de désenclaver le quartier, requalifier les espaces publics, diversifier la typologie des logements, reconfigurer le centre commercial et créer un maillage viaire pour desservir le cœur du quartier à travers la création de nouvelles voies. La rénovation du patrimoine bâti ainsi que la résidentialisation prévue doivent également contribuer à transformer durablement l'image du quartier.

Élaboration du schéma stratégique de développement économique et d'aménagement du secteur SQY High Tech

SQY High Tech désigne une des 9 zones stratégiques définies à l'échelle de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Paris-Saclay et s'étend sur les communes d'Elancourt, les Clayes-sous-Bois, Plaisir et Trappes en Yvelines.

Cet espace de 300 hectares compte près de 600 entreprises dans des secteurs technologiques de pointe, plus d'1 million de m² construits et 17.000 emplois.

Ce secteur à fort potentiel, structuré autour de la Nationale 12, souffre cependant d'une visibilité insuffisante, d'un manque d'homogénéité et de cohérence des typologies d'activité qui nuisent à son attractivité.

L'étude a donc pour objectif de développer un pôle innovant d'excellence en développant un parc d'affaires nouvelle génération inscrit dans la dynamique du Cluster Paris Saclay, à la bonne échelle économique pour garantir la visibilité et la taille critique du pôle. À Plaisir, les espaces concernés se situent au sud du territoire :

- ZAC de Sainte Apolline, sur environ 130 ha,
- Zone des Gâtines, sur environ 40 ha.



589 autorisations d'urbanisme,
conformes au PLU, accordées

23 commissions de sécurité communales

265 000 € recouvrés au titre de la taxe locale
sur les enseignes et publicités extérieures

2 155 000 € perçus au titre de la taxe d'aménagement

**CHIFFRES
CLÉS 2018**



Henri-Pierre Lersteau

*Adjoint délégué à l'urbanisme,
à l'environnement, aux commerces
de proximité et à l'artisanat –
Conseiller communautaire SQY*

La requalification de notre grand centre-ville débute avec le réaménagement du Valibout afin d'en faire un quartier qualitatif, diversifié, disposant de nouveaux équipements et d'un centre commercial flambant neuf.

La prochaine étape concernera le centre historique et les terrains de l'hôpital Charcot afin de disposer, demain, d'un centre-ville attractif, animé et fédérateur pour l'ensemble des Plaisirois.

SOUTENIR L'EMPLOI ET AIDER NOS ENTREPRISES

La Maison de l'Entreprise et de l'Emploi (MDEE) de Plaisir soutient les entreprises de la Ville dans leur développement et coordonne sur le territoire communal les actions des partenaires du champ de l'économie et de l'emploi.

La MDEE a également en charge toute la réglementation générale liée à l'activité économique (licences débits de boisson, dérogation aux repos dominicaux, vente au déballage ou ambulante, liquidation, etc.) et accompagne le développement des commerces de proximité à l'aide d'un manager de ville.

Elle organise et anime le marché de la Ville ainsi que le marché de Noël.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

CHIFFRES CLÉS 2018

134 sollicitations d'acteurs économiques dans l'esprit de guichet unique.

168 commerçants accompagnés

438 fermetures, ouvertures, cessions, mutations de commerces, nouvelles coordonnées

7230 visites au sein de la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi.

167 créateurs d'entreprise accompagnés

Réalisation d'un trek en Irlande

Les jeunes inscrits à la Mission Locale de Plaisir ont la volonté d'avancer dans la concrétisation de leur projet professionnel mais échouent souvent par manque de confiance en eux. En partenariat avec « Nouvelles Perspectives, l'avenir est en marche », la Ville de Plaisir organise un trek de 150 kms en Irlande que les jeunes en difficulté d'insertion vont préparer en amont et durant lequel ils vont se confronter à l'effort, l'abnégation, la solidarité, la persévérance... Durant ce séjour, ils trouveront les ressources nécessaires pour atteindre leur objectif et dépasseront ce qu'ils pensent être leurs limites. Une expérience de vie unique pour les aider demain à se construire et à se dépasser.



Création d'un accueil téléphonique et physique

Il s'agit d'apporter une réponse concrète et rapide aux questions que les porteurs de projets et les acteurs économiques se posent en leur donnant un premier niveau d'information et en les orientant vers le bon interlocuteur lorsque la réponse est de compétence extra communale.

Accompagner la fusion des missions locales

L'action a consisté à accompagner l'agglomération de SQY dans ce projet de fusion en garantissant le maintien d'un accueil de proximité du public plaisirois et des communes environnantes au sein de la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi de Plaisir. Les actions innovantes menées sur Plaisir ont pu être déployée sur l'ensemble du territoire Saint Quentinnois.



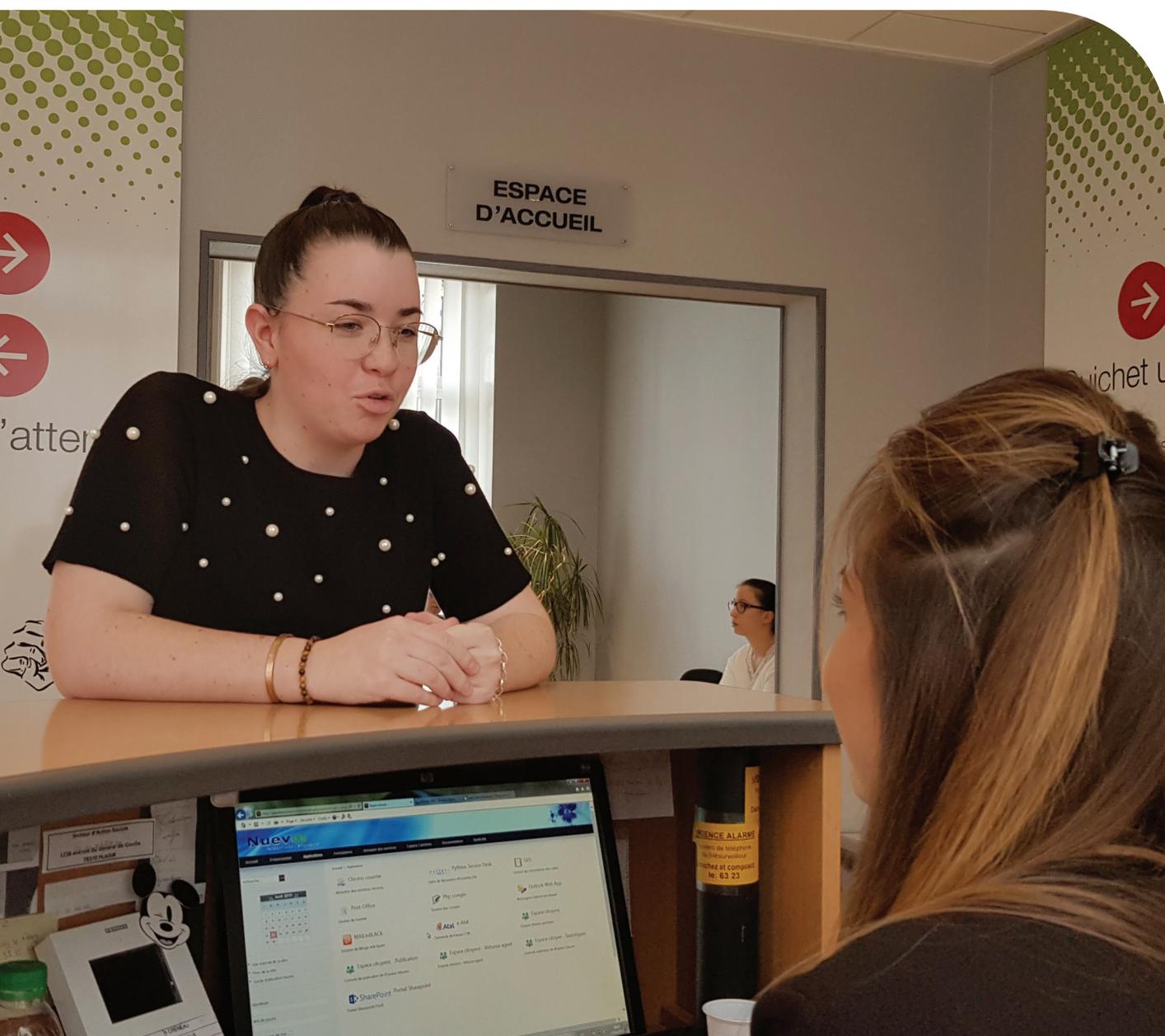
Henri-Pierre Lersteau

Adjoint délégué à l'urbanisme, à l'environnement, aux commerces de proximité et à l'artisanat – Conseiller communautaire SQY

Aider les jeunes en difficulté d'insertion, les demandeurs d'emploi ou les entreprises dans leur développement est la mission qu'accomplit au plus près du terrain la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi, interlocuteur unique du tissu économique de la Ville. Grâce à cette action quotidienne, l'attractivité et le dynamisme de Plaisir se confirme.

MODERNISER L'ADMINISTRATION

Dans un contexte de raréfaction des ressources, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont appelées à devenir le support privilégié des relations entre l'administration et ses administrés.
La poursuite de la dématérialisation engagée en 2017 constitue un levier de performance et de modernisation de l'administration.



11 écoles élémentaires câblées

512 dossiers de consultation
des entreprises téléchargés

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Lancement de la mise en conformité avec le RGPD

Les collectivités territoriales traitent chaque jour de nombreuses données personnelles, que ce soit pour assurer la gestion administrative de leur structure (fichiers de ressources humaines), la sécurisation de leurs locaux (contrôle d'accès par badge, vidéosurveillance) ou la gestion des différents services publics et activités dont elles ont la charge. Elles doivent répondre aux exigences de protection des données et de sécurité définies par le règlement général de la protection des données personnelles (RGPD) applicable depuis le 25 mai 2018.

Dans ce contexte, la ville a confié la réalisation du registre des données personnelles au Centre Interdépartemental de Gestion d'Île-de-France et fait appel à un délégué à la protection des données personnelles mutualisé. Le lancement de cette mission lui permettra de bénéficier d'experts dans ce domaine et de mener à bien la mise en conformité.

Poursuite de la dématérialisation des marchés publics

La Direction des affaires juridiques et de la commande publique poursuit la dématérialisation des marchés publics supérieurs à 25 000 € en mettant à disposition des entreprises les documents de consultation, en réceptionnant les candidatures et les offres de entreprises sous la forme dématérialisée. Le service de la commande publique a adapté ses documents de consultation afin d'intégrer ces nouvelles obligations avant le 1er octobre 2018.

La mise en place du parapheur électronique et de la signature électronique sur 2019 permettra de dématérialiser complètement la procédure de passation.

Déploiement du SIGF et dématérialisation des procédures

La Direction des finances et des achats a déployé, au cours de l'année 2018, un nouveau système d'information et de gestion financière permettant un accès simplifié à l'information budgétaire et la décentralisation de la saisie des bons de commande. La validation des factures a également été dématérialisée.

Les délais de traitement des bons de commandes ont réduits de 2 semaines et de 3 jours pour les validations de facture, pour un paiement plus rapide des prestataires de la Ville.



Brice Fabry
Conseiller municipal délégué
à l'e-administration
et aux systèmes d'information

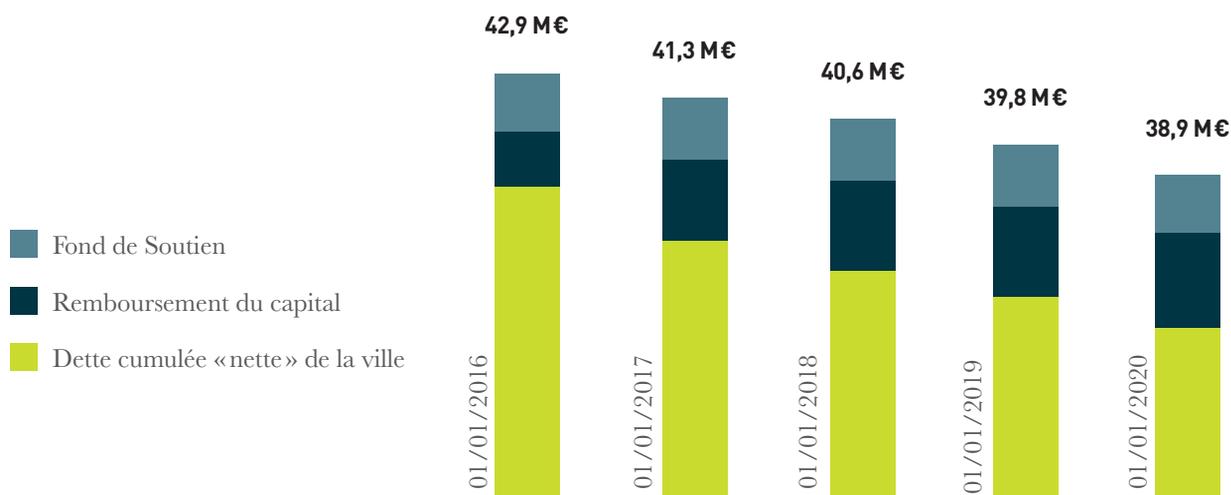
Pour les entreprises mais aussi les foyers connectés, l'accès au très haut-débit est un facteur d'attractivité, c'est pourquoi nous nous sommes fortement mobilisés pour déployer la fibre dans la ville.

PRÉSERVER UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINES

Malgré la poursuite de la baisse des dotations d'Etat, les économies réalisées sur ses charges générales et ses coûts salariaux permettent à la Ville de Plaisir de poursuivre son désendettement, de restaurer sa capacité d'autofinancement et d'investir dans les grands projets d'avenir tout en maintenant sa fiscalité.

SUIVI DU DÉSENDETTEMENT

La dette de la ville est toujours saine et à taux fixes



FOCUS

393 000 € ÉCONOMIES SUR LES FRAIS DE GESTION EN 2018

-60 K€ Négociation sur les marchés

-137 K€ Coût des berceaux

-78 K€ Ménages

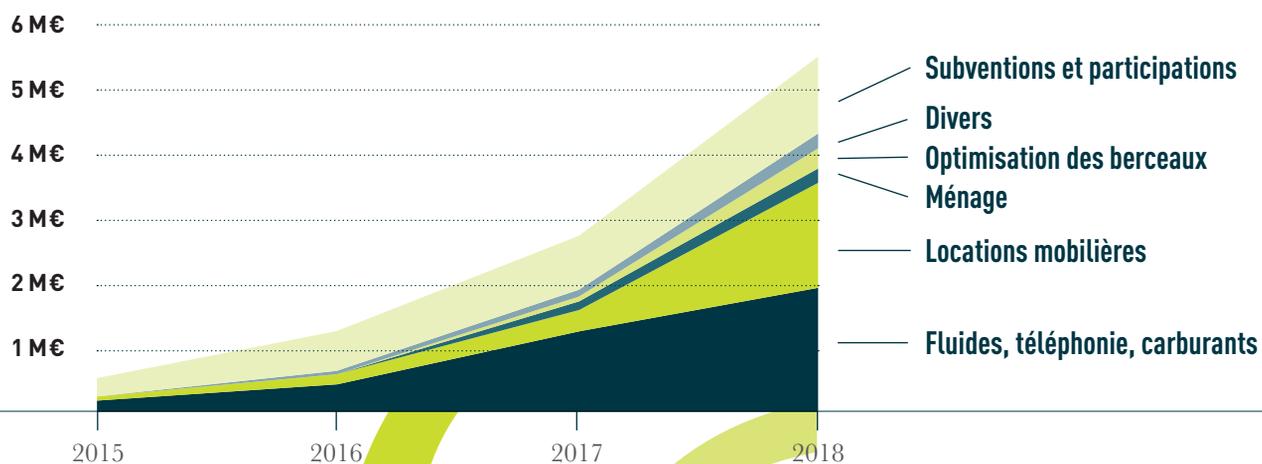
-12 K€ Maintenance des ascenseurs

-15 K€ Contrats de maintenance informatique

-54 K€ Divers

-37 K€ Coût annuel des assurances

ÉCONOMIES CUMULÉES DEPUIS 2015



Patrick Ginter

Adjoint délégué aux finances
et à la commande publique –
Conseiller communautaire SQY

La Ville s'appuie sur des méthodes innovantes pour financer des travaux qui permettront des économies d'énergie dans nos bâtiments : un dispositif appelé « Intracting »

GRANDS PROJETS 2018

Les investissements réalisés le sont dans le cadre des orientations définies dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

→ **Place Saint-Pierre et Parc du Château** 710 506 € **90 %**

→ **Terrain synthétique** 11 881 € **2 %**

→ **Études 8 %**

Cantine Pierre Brossolette 42 328 €

Cimetière 12 396 €

Parc des 4 saisons 9 540 €

14 DÉVELOPPER LES TALENTS

La DRH se doit d'adapter et d'anticiper les ressources internes aux besoins de la collectivité. Pour ce faire, elle optimise sa gestion administrative et financière du personnel tout en permettant la réalisation des projets municipaux. Dans ce cadre, elle recrute, forme et développe les compétences de chacun tout en garantissant la sécurité et la santé au travail des agents.

Nouveau Règlement Intérieur des formations

Ce règlement intérieur rappelle les obligations en matière de formation professionnelle et met en place le CPF (Compte Personnel de Formation). Le CPF remplace le DIF (Droit Individuel à la Formation). Il s'utilise dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle, pour préparer une future mobilité, une promotion ou une reconversion. Il concerne tous les agents. Il permet d'acquérir des heures utilisables dans ce cadre pour bénéficier d'une formation qui peut être financée à hauteur de 1000€ maximum. Deux campagnes annuelles auront lieu et les demandes seront étudiées par une commission d'attribution interne.

Prévention des risques

Après la réalisation du document unique en 2017, il convenait de le mettre en œuvre en 2018. Pour cela les cadres de la collectivité ont été sensibilisés sur la prévention des risques professionnels.

Toutes les actions de priorité 1 (réalisation de travaux, organisation des différents stockages, travail sur la signalisation, mise en place de formations spécifiques ...) ont été réalisées sur l'année.



PRINCIPALES RÉALISATIONS

Lancement du diagnostic des risques psychosociaux

Afin de garantir l'objectivité du diagnostic, première phase indispensable pour la prise en compte des risques psychosociaux, la collectivité a souhaité déléguer cette mission au CIG. Après avoir informé l'ensemble des agents, des questionnaires ont été mis en ligne. Puis des entretiens collectifs ont été organisés afin de qualifier les résultats quantitatifs. 62% des agents ont répondu à cette enquête et 125 agents ont participé aux entretiens. Ainsi un diagnostic a pu être réalisé et restitué auprès de tous les participants. La phase suivante sera la réalisation d'un plan d'actions.

Inciter à la pratique d'une activité physique pendant le temps méridien.

Parce que le sport contribue à maintenir une bonne santé, parce qu'il est source de richesse et d'épanouissement, parce qu'il permet également d'échanger et de partager, chacun peut en tirer divers bénéfices.

Depuis janvier 2017, une cinquantaine d'agents s'adonne à 7 activités sportives différentes, à savoir le futsal, le tennis, la gym fitness, la marche active, le tennis de table, le badminton et le footing.



Christophe Bellenger

*Adjoint délégué aux ressources humaines, affaires générales et cérémonies patriotiques
Conseiller communautaire SQY*

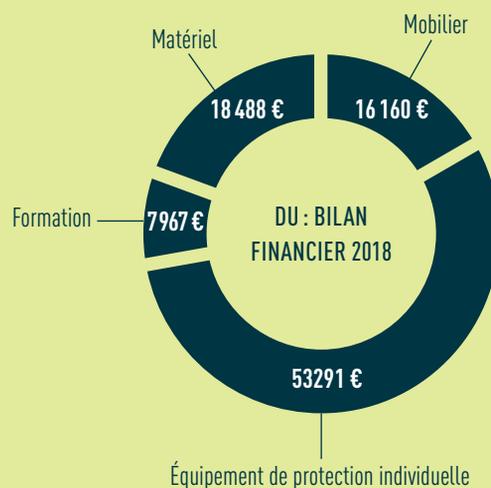
Le premier atelier « bien-être au travail » a eu lieu le 7 novembre 2018 sur l'équilibre alimentaire. Des activités dites douces, en lien avec la prévention des risques, ont été expérimentées en 2018 et seront poursuivies en 2019.

CHIFFRES CLÉS 2018

730 (dont 28 CCAS) agents au 31/12/2018

1410 jours de formations suivis par les agents

149 stagiaires accueillis



VALORISER L'ACTION DE LA VILLE

Fonction transversale au sein de la Ville, la Direction de la communication est au service du projet de la collectivité et des citoyens en jouant le rôle de courroie de transmission entre les élus, les services et les Plaisirois.

La stratégie de communication adaptée aux réalités et aux enjeux de la Commune poursuit plusieurs objectifs :

- valoriser et accompagner l'action publique,
- favoriser la transparence de l'action publique en diffusant l'information au plus grand nombre,
- faire évoluer les comportements,
- fédérer en interne les agents autour d'un même projet de ville.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Modernisation du logo

Afin d'ancrer une image plus moderne de la Ville tout en capitalisant sur ses valeurs, le logo a été redessiné et simplifié. La typographie ainsi que la feuille, très identifiantes et incarnées, ont été conservées. Les couleurs vert et bleu ont été précisées. Le nouveau «bleu nuit» de la typographie apporte une note d'élégance, tandis que le «vert anis» inspire la fraîcheur et rappelle l'importance des espaces naturels à Plaisir.



avant



après

Le nouvel Essentiel

Afin de repositionner les « lecteurs » en « acteurs », la ligne éditoriale a été totalement repensée et orientée du point de vue de l'habitant. Le rubricage est clarifié tandis que le ton se veut plus accessible et moins institutionnel. La maquette a également été remaniée. Plus aérée et audacieuse, elle confère, à l'Essentiel, un graphisme proche de la presse « News Mag ». Le magazine est à présent imprimé sur un papier offset certifié PEFC, dans une imprimerie labellisée Imprim'Vert. La ligne éditoriale, le traitement graphique et les qualités environnementales de l'Essentiel participent à l'image d'une ville humaine et responsable.



Sur le Web

La ville était, jusqu'alors, dotée de deux sites internet: ville-plaisir.fr, pour les informations institutionnelles et l'espace citoyen, et lessentiel-plaisir.fr, pour les actualités. Afin de recentrer les internautes sur une seule page rassemblant l'ensemble des informations, lessentiel-plaisir.fr a été mis en veille dès le mois d'octobre. La création du nouveau site internet a été lancée en 2018 : création de l'arborescence, mise à jour des contenus... Sur Facebook, un travail important de « community management » a été mené : posts quotidiens, modération et réponse en direct aux internautes. Un compte Instagram Officiel a également été créé.

CHIFFRES CLÉS 2018

1,50 € c'est le coût du magazine par habitant

1/4 des foyers plaisirois abonné à la page Facebook de la ville

LA MUNICIPALITÉ EN 2018

MAIRE DE PLAISIR

Joséphine Kollmannsberger

Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines,

1^{ère} Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY)

11 ADJOINTS AU MAIRE

Bernard Meyer

1^{er} Adjoint délégué à la prévention,
aux travaux, à la sécurité
et aux relations avec les administrés,
8^e vice-président SQY

Patrick Ginter

Adjoint délégué aux finances
et à la commande publique,
Conseiller communautaire SQY

Ginette Faroux

Adjointe déléguée à la famille
et aux solidarités,
Conseillère communautaire SQY

Henri-Pierre Lersteau

Adjoint délégué à l'urbanisme,
à l'environnement, aux commerces
de proximité et à l'artisanat,
Conseiller communautaire SQY

Christophe Bellenger

Adjoint délégué aux ressources
humaines, affaires générales
et cérémonies patriotiques,
Conseiller communautaire SQY

Sandrine Carneiro

Adjointe déléguée à la communication
et au marketing de la ville,
Conseillère communautaire SQY

Dominique Modeste

Adjoint délégué aux sports

Céline Guyard

Adjointe déléguée aux seniors
et à la charte handicap

Philippe Cordat

Adjoint délégué à la culture
et aux manifestations

Adeline Guilleux

Adjointe déléguée à la vie scolaire

Sylvie Kane

Adjointe déléguée à la jeunesse
et au lien intergénérationnel

4 CONSEILLERS

MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Brice Voirin-Metairie

Conseiller municipal délégué aux actions culturelles

Franz Bussy

Conseiller municipal délégué au logement

Brice Fabry

Conseiller municipal délégué à l'e-administration
et aux systèmes d'information

Geneviève Bernollin

Conseillère municipale déléguée à la prévention
et à la sécurité

11 CONSEILLERS MUNICIPAUX

Marie-Hélène Pigagnol Conseillère municipale

Éric Decroix Conseiller municipal

Véronique Faucheux Conseillère municipale

Bernard Capdevielle Conseiller municipal

Anne Gregoroni Conseillère municipale

Cheickne Sissoko Conseiller municipal

Malika Sakhi Conseillère municipale

Joëlle Marañon Conseillère municipale

Dominique Jenaste Conseillère municipale

Fabien Metais Conseiller municipal

Sunday Koba Conseiller municipal

12 CONSEILLERS MUNICIPAUX

DE L'OPPOSITION

Bernard Ansart Conseiller municipal.

Conseiller communautaire SQY

Isabelle Al-Subaihi Conseillère municipale

Régis Mortier Conseiller municipal

Annie-Joëlle Priou-Hasni Conseillère municipale

Marc Gineston Conseiller municipal

Séverinne Fillioud Conseillère municipale

Conseillère communautaire SQY

Véronique Guernon Conseillère municipale

Conseillère communautaire SQY

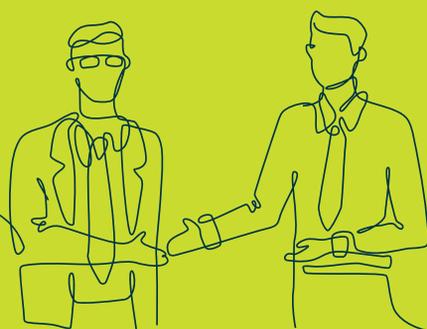
Jean-François Duchas Conseiller municipal

Pierre Plantadis Conseiller municipal

Stéphanie Van Dersteen Conseillère municipale

Aleksandar Nikolic Conseiller municipal

Djamel Niati Conseiller municipal



2, rue de la République - 78370 Plaisir
01 30 79 62 00

ville-plaisir.fr

